



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel N° 8 - décembre 2000 - 20 F

## Sommaire

26 septembre 2000 page 2

Les PTT par les postiers, dans le roman social pages 3-4

Histoire et actualité page 5

Le salaire au cœur des luttes pages 6-7

L'activité de l'Institut et le courrier des lecteurs page 8



## Le billet

### Le service public, l'affaire du 20<sup>e</sup> siècle

L'histoire des PTT de ce siècle retiendra au moins un fait : l'action de la CGT pour le Service public. Considéré avec raison, comme une mesure d'évolution d'une société, celui de la communication compte-tenu de sa croissance exponentielle est plus que jamais au cœur des enjeux.

Depuis la création de la première Fédération des PTT (1910), le service public est de toutes les batailles<sup>1</sup>. Près de nous, rappelons notre engagement dès le début des années 1960 contre l'emprise des trusts sur le téléphone et la proposition d'une Compagnie nationale du téléphone de Giscard d'Estaing en 1967.

Les luttes engagées depuis cette date ont façonné notre histoire. Certes elles n'ont pas permis d'empêcher le marché d'imposer sa loi mais elles ont permis d'éviter le pire, les licenciements par exemple, et elles continuent d'opérer comme un "refus créateur" pour le 21<sup>e</sup> siècle.

La raison d'être d'un service public c'est de servir l'intérêt général. Pour cela il doit répondre aux besoins évolutifs de la société, préserver l'égalité d'accès et avoir une politique sociale en référence à la qualité des services qu'il rend !

La fin de ce siècle connaît une offensive « libérale » en règle qui concerne tous les pays. Elle remet en cause ces principes !

Du jamais vu !... et pour longtemps !... voire pour toujours ? C'est oublier que la crise économique de 1929 vient de l'échec d'un marché où la concurrence était sans limite. Cette crise a cassé le libéralisme en vogue à l'époque !<sup>2</sup> A notre échelle en 1928, "l'automatique" arrive dans le téléphone. Les trusts privés sont aux aguets, ils veulent privatiser l'exploitation du réseau. Ils n'y parviendront pas.

Certes ce n'est pas en revenant sur le passé que nous bâtissons l'avenir mais il nous livre une certitude : le besoin de nous engager pour construire une autorité publique qui ne saurait se satisfaire de réguler le marché mais de lui imposer des règles démocratiques et répondant aux besoins de l'intérêt général.

Notre histoire nous indique de militer dans cette voie mais il ne suffit pas de le proclamer pour qu'elle se réalise. Toutefois son devenir appartient déjà à notre histoire du 21<sup>e</sup> siècle.

Serge **LOTTIER**

1 Nous travaillons à une exposition sur le sujet.

2 Histoire du court 20<sup>e</sup> siècle Eric J Hobsbawm.

Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gautheron Alain

Gibellino Françoise

Klowskowsky Christian

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lotier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

COMITÉ  
DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

Le relais

1<sup>ère</sup> année de parution Trimestriel - 20F

N° de commission paritaire en cours

Directeur de la publication :

Bernard Bouche

Rédaction administration :

263, rue de Paris, case 545

93515 Montreuil Cedex

4<sup>e</sup> trimestre 2000 - dépôt légal N° 15147

Imprimerie Coopérative Chevillon, 89100 Sens

# 26 septembre 2000 à Montreuil

Réception organisée par la Fédération CGT des PTT, l'Institut d'Histoire Sociale CGT-PTT et l'association "Libération Nationale PTT" pour la présentation de la brochure.

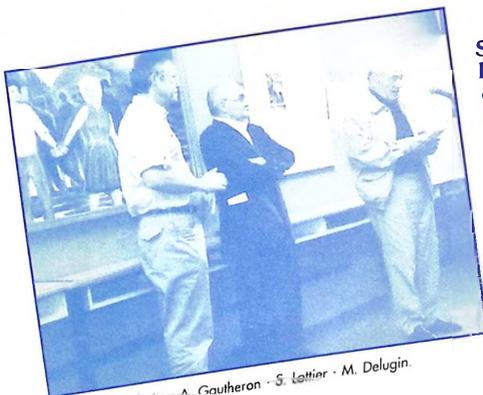
## Emmanuel Fleury

Un dirigeant syndical révolutionnaire  
et un grand résistant des PTT

Plus de cinquante camarades et amis ont répondu à notre invitation. M. Bouchamin, gendre d'Emmanuel Fleury, le petit-fils de ce dernier, et sa compagne ont marqué de leur présence cette réception. G. Frischmann, A. Le Guern et M. Dumas, anciens secrétaires généraux de la Fédération, étaient là. Louis Viannet s'était fait excusé.



Vue d'une partie de l'assistance.



De gauche à droite : A. Gautheron - S. Lotier - M. Delugin.

Tour à tour, Serge Lotier, président de l'IHS, Michel Delugin, secrétaire général de Libération Nationale PTT et Alain Gautheron, secrétaire général de la Fédération sont intervenus. Camille Trebosc, président de Libération Nationale PTT, avait envoyé un message. Ces interventions et textes, disponibles à l'IHS CGT-PTT, accompagnent la brochure sur E. Fleury (Vendue 30 Francs).

# “Les PTT par les postiers”, des années 1930 à l’an 2000

**Après un premier article dans le n° 4 du Relais, consacré à la place des grèves postales de 1909 dans le Roman Social, l'étude qui suit prolonge la présentation de la littérature sociale postale jusqu'à nos jours.**

A la fin de l'été 1933 le second numéro d'une jeune revue littéraire mensuelle dont le titre claque comme un programme “*Proletariat*”.

“Volontiers, à gauche comme à droite, on a tendance à écarter la classe productrice du domaine de l'expression. Cette revue, émanation d'un groupe libre d'écrivains non professionnels des lettres n'ambitionne qu'à servir une cause (...): celle de l'expression authentiquement prolétarienne”. Telle est, présentée par son initiateur Henry Poullaile<sup>1</sup> le but que s'assigne cette revue austère, à couverture jaune<sup>2</sup>, qui faute de moyens cessera de paraître après douze livraisons. Suivant le premier numéro consacré à « La Mine par les Mineurs », ce numéro 2 prend pour centre d'intérêt « Les PTT par les postiers » et c'est en quoi il est intéressant de le présenter avant d'aborder les prolongements jusqu'à nos jours du roman social postal.

## **Le choix des auteurs**

Bien qu'il leur reproche un langage parfois trop littéraire, Henry Poullaile choisit délibérément les auteurs : ils n'appartiennent pas à la catégorie « gendeletrerie, fermée à la vie, boutiquière et en pantalouffes », ils ont gardé « le sens du réel » et chez certains s'exprime aussi « un sens de classe très net ».

Par cette authenticité, qui prend source dans le travail quotidien, ils répondent à la définition que Poullaile donne « des écrivains prolétariens ».

La parole, ou plutôt l'accès à la narration écrite, est ainsi donnée à cinq auteurs, plus témoins que romanciers, qui rendent vie dans leur texte à leur expérience professionnelle, diverse, au sein des PTT des années 1920-1930.

## **Sylvain Masse et le travail des ambulants**

Un court texte, « Le Paris Nantes », restitue atmosphère et conditions de travail sur un wagon ambulant : « Il était 19 heures ; le Paris à Nantes partait. La gare d'Austerlitz s'allumait. Depuis 15 heures la brigade travaillait préparant la route sous le hall obscur et glacial. Le dernier envoi des bureaux était copieux et le wagon de 22 mètres se remplissait jusqu'au toit (...). »

L'auteur se nomme Sylvain MASSE (1888-1971). Frère aîné de l'écrivain Ludovic MASSE<sup>3</sup> qui le met en scène dans sa trilogie des « Grégoire »<sup>4</sup>, syndicaliste, révoqué en 1909 puis à nouveau sanctionné en 1926 (suspension de fonction pour incitation à la grève), commis puis inspecteur, Sylvain MASSE a, au cours de sa carrière professionnelle, connu tous les compartiments de l'activité postale. C'est en connaisseur qu'il décrit : « Une poussière épaisse noyait dans un crépuscule fuligineux l'homme et le papier. Par contraste tout semblait se faire en silence dans cette étoupe : des colis ruisselaient d'un sac soulevé comme un fantôme ».

## **Le premier contact avec le métier, vu par Charles Bontoux-Maurel**

Né, comme Sylvain Masse, en 1888, fils d'un facteur de

ville<sup>5</sup>, ce sont ses débuts à la poste que conte Charles Bontoux-Maurel. Nommé en 1906 surnuméraire à Lyon, il débute au service du “départ” : « Mots particuliers au postier, j'en ignore l'exacte signification ».

« Des casiers de tri découpaient le mur, en cellules. Autant de petits cubes que de cases. Le jour les creusait en ombres ou les haussait en reliefs. Au-dessus, des pancartes, maculées, déchirées, replâtrées de colle et jaunies s'effiloçaient en loques. Elles étaient là pour renseigner les postiers sur l'acheminement des correspondances. Un air de grande misère ; un revêtement de vieillesse et de crasse ; une poussière attachée aux choses, les enveloppant : c'était le “départ” ».

Bontoux-Maurel rend compte de la détresse qui l'étreint alors. « Je fis effort contre mon émotion. Mais, tu pleures ! »

## **Les téléphonistes, vécues par Henriette Valet**

Singulière figure, Henriette Valet entre aux PTT après l'obtention du Brevet élémentaire. Auteure de deux romans tout en continuant de travailler, elle confie à Henry Poullaile : « Je suis téléphoniste, c'est un dur métier, éternant, avec des heures de présence irrégulières. Et j'écris très lentement, je refais dix fois la même phrase ».

Le texte qu'elle confie à “*Proletariat*” est bref : deux pages. C'est un cri de révolte contre sa condition. « La téléphoniste a sa place dans la vie des gens comme l'apéritif, le métro, le chef de gare ou le ping-pong. On appuie sur un bouton. Mécanisme. Une voix répond ».

Elle raconte et dénonce à la fois : « Notre horizon, un tableau de bois sombre, sur lequel les lampes minuscules clignotent, rougeoyantes.

Nous téléphonistes, on vit pour éteindre ces points lumineux. Le bruit de nos voix phonographiques ronronne, sourd, égal, persistant. Il nous enveloppe comme une buée. Nous sentons le bruit, nous respirons le bruit. La salle en est saturée (...). »

## **Autre expérience d'un débutant : André Savanier**

Fils d'un cheminot gardois, André Savanier entre à la poste en 1915. Il disserte sur la condition du postier, « petit fonctionnaire que peu de choses distinguent dans sa fonction d'un quelconque employé d'un patronat privé ». Nommé à la Recette principale de Paris, il trouve, lui, « d'emblée au sein d'une famille, sincérité de ton, solidarité de travail, considération affectueuse des aînés ».

Affecté sur un “coté” au service Banlieue de la RP, il est confronté à la monotonie du travail : « Tout en oscillant devant mon casier, Montreuil, Vincennes, St Mandé, Montreuil, St Mandé, Vincennes, je pensais : » mon grand-père me voyait... »

## **La tournée d'étrennes du facteur Brunel**

L'ultime contribution offerte par “*Proletariat*” est un long reportage (plus de vingt pages) où le facteur Lucien Brunel raconte, par le détail, sa tournée d'étrennes dans un quartier chic de Paris. Une occasion pour lui de décrire les milieux sociaux qu'il est amené à connaître, d'étudier « la comédie humaine dans laquelle nous sommes tous acteurs ».

## **La postérité : le roman social postal**

Après cette première tentative de littérature ayant ses racines dans la description

# “Les PTT par les postiers”, des années 1930 à l’an 2000

combinée du travail, du milieu social et des réactions d'un être confronté à "cette cession constante de soi à quoi obligerait le métier" comme le remarque Bantoux-Maurel, il faut attendre... une quarantaine d'années pour voir ressurgir une littérature spécifique au milieu postal.

Quelques œuvres émergent qui, à la différence des textes publiés dans "Proletariat", introduisant une construction romanesque imbriquée avec le quotidien postal.

Loin d'en dresser un tableau d'honneur exhaustif, il semble utile de citer quelques auteurs dont les romans témoignent de cette approche.<sup>6</sup>

Et si le panorama présenté est essentiellement centré sur les œuvres françaises, comment ne pas mentionner l'écrivain américain Charles Bukowski (1920-1994) pour son roman autobiographique "Le Postier"<sup>7</sup>.

Par bien des aspects, les tribulations du postier américain Chinaski, facteur puis employé du tri à Los Angeles recourent les témoignages écrits de ce côté-ci de l'Atlantique : cadences de tri, monotonie du travail, boîtes aux lettres sans nom dans des quartiers délaissés, chiens aimant particulièrement les mollets du facteur...

## Un phénomène central des romans : la grève

Jorge Valero (né en 1937), fils d'immigrés espagnols, employé au centre de tri de Lyon-gare publie en 1975<sup>8</sup> « Dans un bien être sûr ». Il y retrace ses expériences, déçues, de militant syndicaliste, confronté à la vie et aux aspirations au changement souvent individualistes dans une grande "usine" postale des années 1960. C'est aussi une vive critique de ce qu'il est convenu d'appeler les bureaucraties syndicales que l'auteur présente comme un frein à

l'action collective libératrice en particulier au moment des grèves.

Walter Prevost (né en 1956), dans une forme plus romanesque raconte lui, le quotidien, laborieux ou sentimental, d'un postier d'un bureau-gare parisien à la fin des années 1970 dans « Luc sur mer »<sup>9</sup>. Il emmène le lecteur à la suite de son jeune héros sur le "bitume" d'un transbordement : « Sur le bitume, on met en place la batterie de nuit. Pierre passe d'un chariot à l'autre et remplace les panneaux sur le fil de fer, les villes de jour par les villes de nuit. Moustache, le pointeur, fait le tour et note les "rouges" sur sa tablette (...) La goulotte fait entendre une sorte de cliquetis. C'est le plomb du collier sur le métal de la glissière. Luc attrape le sac au tournant et saute sur le dernier chariot (...) ».

Sur fonds de débats syndicaux, c'est une grève qui constitue le point d'orgue du roman : « Luc reconnaît un murmure qui monte, c'est l'Internationale. Des poings se lèvent et des voix plus ou moins consonnantes reprennent le vieux chant de la révolte populaire (...) et Luc ne peut s'empêcher de murmurer lui aussi : le monde va changer de base, nous ne sommes rien, soyons tout ! ».

## Paris Brune et Belleville

Concernant le même milieu de travail décidément privilégié par le roman social postal, Maxime Vivas publie en 1997 un roman-témoignage, « Paris-Brune ». Ce sont les agents trieurs, au sein de la vaste collectivité des brigades des centres de tri qui sont les protagonistes de ce roman, sous la plume volontiers ironique de l'auteur. Phénomène (ou personnage ?) central du roman, là encore, la grève constitue le moment fort vers quoi tend tout le livre<sup>10</sup>.

A visée plus autobiographique, dans la veine des récits publiés par "Proletariat", Eric Le Bretonet et ses « Mémoires d'un facteur parisien »<sup>11</sup> entraîne le lecteur à sa suite, dans un central d'arrondissement, où il a travaillé deux années. Mais ces mémoires ont en commun avec les précédentes œuvres présentées un parcours narratif menant à un mouvement de grève. Il s'agit ici du mouvement social de 1995, vu de Belleville Ménilmontant.

« Il m'est impossible de dire l'importance de ces quelques petites semaines, sinon que pour beaucoup d'entre nous, ce fut la première fois que nous nous sommes sentis partie prenante d'un même élan, d'un cœur unique, d'un fort mouvement de solidarité qui participe à la dignité de chacun ».

## Un détour par le roman noir

« On a fait connaissance au grand show de Bercy, le nouveau bouffe-ric de La Poste, le VTT. A La Poste, ils ont un problème (...). Ces abrutis, ils ont claqué des milliards avec un canasson boiteux, ensuite ils ont remis ça avec leur bateau à la con, qu'a pas été foutu de gagner une régale et comme ils avaient encore du fric à jeter par les fenêtres, ils l'ont englouti dans un machin encore plus con que le foot... VTT : "Vélo Très Taré". C'est le ton du polar "Poste mortem"<sup>12</sup> où Jean-Jacques Reboux met en scène une postière, employée des Chèques postaux, assassine et mythomane... C'est aussi l'occasion pour l'auteur de décrire l'ambiance de travail dans cette grande concentration de main d'œuvre féminine.

Seul roman mettant en scène des femmes, mais... écrit par un homme, ce roman très noir (est-ce le roman social d'aujourd'hui ?) clôt ce

survol de la littérature sociale concernant les milieux postaux et écrite par des postiers.

## Littérature sociale ?

Au terme de cette brève étude, il apparaît que les termes « Roman Social » taillent un habit trop étriqué pour cette littérature peu valorisée par les médias dominants.

Mais son ambition de mettre en valeur la vraie richesse du travail, les hommes et les femmes qui produisent et qui créent, ne mérite-t-elle pas l'attention de ceux-là même qui sont impliqués dans le mouvement social ?

CHRISTIAN HENRISEY

- (1) Henry Paulaille (1896-1980) Voir le numéro 4 de « Le Relais » : les postiers, la poste et les grèves de 1909 au prisme de la littérature.
- (2) Son format : 135 x 210 mm
- (3) Les renseignements sur Sylvain Masse ont été communiqués par Mme Bernadette TRUNO, auteur par ailleurs d'un livre sur « Ludovic Masse, un Aristocrate du Peuple », éditions Mare Nostrum. Perpignan, 1996
- (4) Voir le numéro 4 de « Le Relais »
- (5) Le dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français (éditions de l'Atelier) donne des notices sur Bantoux-Maurel, André Savanier et Henriette Valet ;
- (6) Curieusement, et malgré un passage allusif à « Proletariat », l'ouvrage réalisé en 1997 par la Société Littéraire des PTT, « Ecrivains et artistes postiers du Monde », fait l'impasser sur ces œuvres...
- (7) Paru sous le titre « Post Office » en 1971, « Le Postier » est disponible en traduction française depuis 1986 aux éditions Grasset [Les Cahiers Rouges]
- (8) Jorge Valero, « Dans un Bien Etre Sûr », éditions Federop, Lyon, 1975
- (9) Walter Prevost, « Luc sur Mer », éditions GRASSET, 1980
- (10) Maxime Vivas, « Paris Brune », éditions Le Temps des Cerises, 1997
- (11) Eric Lebreton, « Les Mémoires d'un Facteur Parisien », éditions L'Harmattan, 1996
- (12) Jean Jacques Reboux, « Poste Mortem », éditions Baleine, 1998

# L'histoire et l'actualité

29 janvier 1979 : le 24<sup>e</sup> Congrès de la Fédération CGT des PTT revendique les 35 heures en 5 jours

• En 1936, à la suite des grèves et des accords Matignon, une loi générale (21 juin 1936) a fixé la durée du travail à 40 heures maximum par semaine.

Dans les PTT, ce sont de nouvelles grèves en 1937 et 1938 des ouvriers, des personnels des services téléphoniques et télégraphiques qui imposent au Ministre (1<sup>er</sup> avril 1938) une circulaire d'application, mais « sans dépense de crédits ».

Dès lors, on comprend mieux pourquoi, les 40 h tardent à faire leur entrée dans les services et à être généralisés.

• Le 14<sup>e</sup> Congrès de la Fédération, en novembre 1952, revendique toujours l'application des 40 heures pour tous. Au congrès suivant, en 1954, la CGT réclame parallèlement les 36 heures dans les services téléphoniques et aux chèques postaux.

• En 1957, la résolution du Congrès demandant les 40 heures en 5 jours et 36 heures pour les chèques, les téléphonistes et les jeunes télé. Le 18<sup>e</sup> congrès, en 1962, les 36 h sont exigées dans les services pénibles et féminins ; en 1964, les 35 heures sont réclamées pour les services financiers.

• En 1967, puis en 1970 la formulation devient : 35 heures pour les services féminins et pénibles.

• Au 24<sup>e</sup> Congrès, en octobre 1972, on réaffirme l'exigence de la semaine en 5 jours et le programme revendicatif du Congrès de 1975 précise :

« La durée du travail ne devrait en aucun cas dépasser les 40 heures et 35 heures pour les services féminins et pénibles ».

• En janvier 1979, dans le rapport d'ouverture, Georges Frischmann interpella ainsi les délégués au 24<sup>e</sup> congrès fédéral :

## LE PROBLEME DES EFFECTIFS DES CONDITIONS ET DE LA DUREE DU TRAVAIL

Parmi les revendications spécifiques aux P.T.T., c'est la bataille pour les 50 000 emplois qui doit maintenant prendre un niveau inégalé.

Dans l'environnement de chômage massif que nous connaissons, nous ne devons plus supporter qu'un service public comme les P.T.T. soit asphyxié alors que tant de jeunes et tant de jeunes femmes pourraient y trouver un emploi.

50 000 emplois, de titulaires s'entend, c'est un minimum pour mieux servir la population et améliorer les conditions de travail, débloquent les mutations, élargir la promotion, faciliter les déroulements de carrières et porter le volant de remplacement au quart des effectifs.

Mais voilà que nous avons fait mûrir une revendication par nos avancées dans de nombreux services. Notre Fédération s'est toujours attachée à la réduction nécessaire de la durée du travail. Nous le verrons au bilan de nos luttes.

Disons ici qu'il convient désormais d'unifier la durée du travail dans les P.T.T. Car des inégalités étonnantes régissent désormais. Selon les services, la semaine est fixée de 35 à 41 heures. Dans une même branche d'activité, des inégalités sont devenues intolérables, incompréhensibles.

Ce Congrès devrait donc, avec celui de la revalorisation de la profession, être le grand Congrès **DES 35 HEURES MAXIMUM POUR TOUS ET TOUTES ET EN 5 JOURS.**

Démagogie, dira-t-on encore ? Les syndicats américains parlent déjà de 30 heures... BERGERONI parle des 35 heures... en renvoyant la question au plan européen une manière comme une autre de déplacer l'angle d'attaque en évitant le Gouvernement et le Ministère des P.T.T. pour ce qui nous concerne.

Les partis de gauche après avoir rompu aussi sur la question de la durée du travail sans diminution de salaires, posent tous maintenant le problème des 35 heures.

Et de grandes luttes viennent de se dérouler en R.F.A. à ce sujet.

Enfin, voici pour les plus timorés : nous avons lu la semaine dernière dans un journal du soir que cette revendication est justifiée par les progrès de la productivité. Bien ! Appliquez par degré — c'est la réserve — ce journal dit enfin « qu'il est alors tout à fait légitime de revendiquer à la fois un raccourcissement de la période d'activité salariée et le maintien de la même rémunération ».

La revendication fait donc son chemin. A nous de l'imposer le plus rapidement possible !

## Extraits du rapport du 24<sup>e</sup> congrès

Le rapport d'ouverture est adopté à l'unanimité et le programme revendicatif fixe dans ses principaux objectifs :

### “Les 35 heures en 5 jours et le droit au samedi”

• Au fil des ans des avancées ont été obtenues selon les secteurs et les services. **A chaque fois, la lutte a été le passage obligé pour imposer la réduction du temps de travail.**

La loi sur les 35 heures votée en 1999 ne fait et ne fera pas exception à cette règle : tout dépendra de la combativité du personnel pour une bonne application des 35 heures dans le secteur des Postes et Télécommunications.

BERNARD BOUCHE

# Le salaire au cœur des luttes

Nous savons que «... Dans les périodes d'expansion du marché les salaires (sont) à la traîne alors que les profits (augmentent) de façon disproportionnée ».

Ce rappel historique ne peut que nous aider à développer en grand la campagne actuelle de la CGT pour la revalorisation des salaires et des pensions. En effet, nous sommes dans la situation décrite par l'historien.

A l'origine des grandes luttes comme des luttes au quotidien, nous trouvons la revendication des salaires.

Le sujet est familier (surtout en fin de mois !) pour tous ceux et celles qui n'ont pour vivre d'autre ressource que celle provenant du fruit de leur travail.

Cette question est donc au cœur de l'action syndicale. (Ce n'est pas par hasard si la CGT se qualifie de syndicat de la feuille de paie !)

## Ce n'est pas d'aujourd'hui

Le fonctionnaire a du se battre pour imposer son titre de salarié. En 1907<sup>1</sup> « le comité pour la défense du droit syndical » des fonctionnaires dans une lettre à Clémenceau argumente « Pour nous l'état est un patron comme un autre. Il doit y avoir entre nous et lui simple échange de services et rien de plus. Il nous paie un salaire ; nous lui vendons notre travail ».

Clémenceau mesure la force que représente cette idée. Les fonctionnaires comme les ouvriers du privé sont prêts à affronter l'état sur la question des salaires... Il révoque sept dirigeants syndicaux dont 5 postiers !

Depuis toutes les luttes de fonctionnaires pour de meilleurs salaires témoignent de la juste analyse de nos camarades de 1907.

## 1946

C'est avec le statut des fonctionnaires que le droit à la rémunération, après service fait, devient une garantie fondamentale.

Le Titre III en fixe le fondement juridique.

L'article 32 prévoit même que le traitement net dans un emploi de début ne doit pas être inférieur à 120 % du minimum vital (SMIG d'aujourd'hui).

Cet article ne sera jamais appliqué.

Il sera supprimé lors de l'ordonnance gaulliste de 1959 qui codifie un nouveau statut

Cela faisait dire à Maurice Thorez, l'initiateur du statut de 1946, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire en 1956 : « L'application du statut est devenue aujourd'hui la revendication fondamentale des travailleurs de la Fonction publique. Appliquer l'article 32 c'est relever de 27 000 F actuellement à 32 000 F le traitement d'un débutant ».

Plutôt que d'appliquer la loi, les gouvernements vont tout faire pour la contourner. Ils ont le pouvoir par décret de fixer le traitement de base, il en est de même pour les classements et carrières qui constituent un élément de notre pouvoir d'achat<sup>2</sup>.

A partir de 1946, avec notamment la scission syndicale et la politique des guerres coloniales en Indochine et en Algérie, le rapport des forces s'affaiblit. Les salaires ne suivent même pas l'inflation.

En 1963 on vérifie que le déclassement des rémunérations de 1955 au 1<sup>er</sup> octobre 1963 est de 11 % au sommet de l'échelle chiffre. 19 % pour

la catégorie B, 20 % pour les catégories C et D. C'est le retard sur le niveau du privé... « Le statut des fonctionnaires n'est pas respecté » écrit un observateur. C'est vrai ! Mais s'il n'y avait pas eu le statut et les luttes on peut penser à pire !

## La politique dite des masses salariales de 1963 à 1968.

Et il rappelle les luttes depuis 1963.

- 6 novembre : grève des fonctionnaires,
- 18 mars 1964 : grève généralisée,
- 2 décembre 1964 : manifestations,
- 21 décembre : grèves d'ensemble,

**la Fédération DES POSTES & des Télécommunications**

Supplément au numéro 50  
de novembre 1964  
Spécial XIX<sup>e</sup> Congrès

Les luttes reprennent et se généralisent

● 2 décembre : Puissantes manifestations

● 11 décembre : GRÈVE GÉNÉRALE

à l'appel des Unions de Fonctionnaires CGT-CFDT-FO-FEN  
et des Centrales syndicales CGT-CFDT-FO-CGC

o  
Dans les PTT

Le CGT et le CFDT ont  
pursécuté les objectifs :

- o augmentation des traitements et salaires
- o élimination des pénalités et majorations
- o suppression des points de maintien sans cause
- o fixation des échelles
- o réduction de la durée et des conditions de travail

PREMIER MEETING COMMUN  
des Fédérations de la Fonction publique :  
CGT-PTT DES SERVICES PUBLICS ET NATIONALISÉS  
CGT-CFDT-CFPC - FO-FEN  
à la Bourse du Travail de Paris  
L...

Elle est dénoncée dès le début comme une « police des salaires ». C'est l'époque des plans d'austérité et de stabilisation. Ils veulent lier le montant des salaires au développement de la productivité, aux résultats et prévisions économiques, en vérité nous enserrer dans le corset de la politique sociale du pouvoir.

Toutefois le 20<sup>e</sup> congrès fédéral de novembre 1967 tout en dénonçant la politique salariale du gouvernement fait un bilan positif des luttes.

Georges Frischmann dans son rapport d'ouverture souligne que : « Les travailleurs ont du combattre pied à pied contre les empiètements du capital. Ils n'ont connu d'autres rendez-vous que ceux qu'ils ont fixés eux-mêmes. Ceux de la lutte. »

- 27 et 28 janvier 1965 : grève générale,
- 18 novembre 1965 : journée d'action,
- 17 mai 1966 : grève générale,
- 23 novembre 1966 : manifestations,
- 1<sup>er</sup> février 1967 : grande grève et défilé monstre,
- 17 mai 1967 : immense grève générale,
- 27 juillet, 10 août, 28 septembre, 9 au 14 octobre : actions diversifiées.

Il souligne ensuite l'importance de l'accord réalisé le 10 janvier 1966 entre les confédérations CGT et CFDT. Il poursuit : « précédons comme de coutume :

1 — En faisant le bilan non négligeable de ce qui a été obtenu ;

2 — en mesurant ce qui reste à obtenir.

En ce qui concerne la rémunération et les classements indiciaires, nous avons noté au dernier Congrès les corrections imposées au Gouvernement depuis le reclassement de 1948, après les étapes de 1956 et de 1962, et les mesures dites de « rattrapage » imposées en 1963 et 1964.

Au total, en 1963, par l'augmentation du traitement de base et le « rattrapage », nous avons obtenu 11,50 % d'augmentation. En 1964 : 5,75 %.

Dès 1965, le gouvernement prétendait réduire considérablement ces augmentations.

Néanmoins, 4 % ont été arrachés au total de l'année 1965.

Pour 1966, même volonté du gouvernement de réduire cette augmentation à 3,5 % soit 1,75 %, en deux temps, en avril et octobre.

Un minimum de deux fois 2 % fut imposé, soit 4 %.

Pour 1967, 2 % ont été obtenus au 1<sup>er</sup> mars (au lieu d'avril) et 2,25 % au 1<sup>er</sup> septembre (au lieu de 2 % au 1<sup>er</sup> octobre initialement prévus).

Parallèlement, des relèvements d'indices des échelles ES 1 et ES 3, de 5 à 10 points, ont été obtenus à compter du 1<sup>er</sup> avril 1966 (JO du 29 juin 1966).

Au "Journal Officiel" des 4 et 5 septembre 1967, paraissent quelques modifications des échelles des catégories D (E1, E2 et E3) et peu après, des auxiliaires de service et de bureau.

« Ainsi, nous avons imposé, contre la volonté du gouvernement, des augmentations de 12,5 à 15 %, pour les actifs et les retraités.<sup>5</sup> »

Lorsque nous établissons le bilan de ce que nous avons obtenu (voir le tableau ci-contre) c'est toujours avec le sentiment profond d'avoir littéralement arraché cela au gouvernement.

C'est avec la certitude que, sans l'action syndicale, nous en serions encore au reclassement de 1948, aux abattements de zones de Pétain, avec un écart extrême de 40 % et à des augmentations annuelles bien inférieures à 4 % au total que nous obtenons depuis quelques années.

Le reclassement de 1948 n'est plus qu'un souvenir puisque nous avons imposé par étape, des relèvements d'indices de toutes les catégories de 30 à 120 points.

Quant aux abattements de zones, nous avons tout de même réussi à en réduire l'écart extrême, de 40 % au début, à 7,5 %.

### A quoi sert le syndicat ? A cela !

Mais ceci dit, nous ouvrons le dossier des promesses et des engagements pris.

Car le contentieux est lourd.»

Nous avons publié ce texte car il montre, je crois la démarche revendicative de la CGT PTT sur la question des salaires.

— Analyse et dénonciation sans concession de la politique gouvernementale.

— Recherche constante de l'unité d'action avec l'Union Générale des Fonctionnaires CGT et les autres syndicats de la Fonction publique.

— Appréciation au positif des résultats, du plus grand au plus petit.

— Appui sur ces résultats pour renforcer la CGT et lui donner ainsi plus de force pour développer sa démarche revendicative parmi le personnel.

La grande grève de mai 1968 va poser en termes nouveaux la politique salariale dans la fonction publique. C'est la politique

contractuelle. Elle a fait l'objet d'un article dans le Relais n°5.

SERGE LOTTIER

- (1) Rapporté par Martial Redon Le Militant mars 1966
- (2) A la création du statut, il y avait 4 catégories A, B, C et D. Les indices nets allaient de 100 à 800. A l'intérieur de ces catégories, il y avait des grades avec des carrières indiciaires, par exemple : inspecteur, contrôleur, agent d'exploitation, contrôleur des installations électromécanique, etc... ces carrières indiciaires ont été sous la pression des luttes revalorisées ce qui à côté du traitement de base proprement dit apportait un supplément de traitement.
- (3) René Bidouze Les Fonctionnaires Sujets ou Citoyens Tome 2 page 191
- (4) Rapport d'ouverture de Georges Frischmann
- (5) Pour être objectif, il faut souligner que pendant ces années-là, les prix augmentaient de 3, 4, 5 %, il faudra attendre la grève de 1968 pour gagner un rattrapage des traitements sur les prix.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS

Echelles de traitements	OCTOBRE 1964		OCTOBRE 1967		AUGMENTATION	
	Indices	traitements + résidence	Indices	traitements + résidence	Montant	en %
<b>ES 1 (Préposés, AT, OE 2, etc...)</b>						
— Début .....	165	56.326	170	64.276	7.950	14,11
— Maximum .....	235	72.698	235	81.798	9.100	12,51
— Chevron max. ....	255	78.291	255	80.092	9.801	12,51
<b>ES 2 (Spécialisés, conducteurs, OE 3 et chevrons de la ES 1)</b>						
— Début .....	185	59.522	185	66.973	7.451	12,51
— Maximum .....	255	78.291	255	88.092	9.801	12,51
— Chevron max. ....	285	86.682	290	99.328	12.646	14,50
<b>ES 3 (Préposés-chefs, AT 1, OE 4 et chevrons de la ES 2)</b>						
— Début .....	195	61.510	200	71.014	9.504	15,45
— Maximum .....	285	86.682	290	99.328	12.646	14,50
— Chevron max. ....	320	97.070	320	109.221	12.151	12,51
<b>ES 4 (AEX, AI, RD, etc... et chevrons de la ES 3)</b>						
— Début .....	215	67.504	215	75.906	8.402	12,41
— Maximum .....	320	97.070	320	109.221	12.151	12,51
— Chevron max. ....	345	105.051	345	118.204	13.153	12,52
<b>ME 1 (Conducteurs de chantier, conducteurs distrib., etc., et chevrons de la ES 4)</b>						
— Début .....	225	69.901	225	78.654	8.753	12,52
— Maximum .....	345	105.051	345	118.204	13.153	12,52
— Chevron max. ....	365	110.750	365	124.198	13.748	12,41
<b>Contrôleurs, CIEM</b>						
— Début .....	235	72.698	235	81.798	9.100	12,51
— Maximum .....	355	130.529	455	155.508	16.979	12,75

## Lecteurs venus et à venir

Sans aucune publicité de notre part, un certain nombre de personnes ont eu vent par des voies indirectes (le monde de la recherche fonctionne beaucoup par le bouche à oreille) de la mise en place du service d'archives de la Fédération. En voici la liste et le thème de leurs recherches :

- **Vincent Bouget** est en maîtrise d'histoire à l'université de Paris 1 sous la direction de Christian Chevandier (que nous avons reçu au début de l'année). Il travaille sur **la grève de 1974 et son traitement dans les médias nationaux et syndicaux**.

- **Peter Cooper** nous vient de Grande Bretagne et il travaille sur la **syndicalisation et la mobilisation syndicale de ces 20 dernières années dans les télécoms** (autour de la privatisation, des 35 heures, etc.), il fait une comparaison entre la situation française et la situation anglaise.

- **Odile Jain-Lambert** a fait une thèse, en cours de publication, sur les **receveurs à la Poste**. Elle travaille actuellement pour le centre d'étude de l'Emploi de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines sur l'histoire de **l'inaptitude au travail à la Poste entre 1940 et 1970**.

- **Bruno Maouche** travaille pour le comité d'histoire de La Poste et effectue une thèse sur le **personnel des centres de tri entre 1950 et 1974**.

- **Morgan Pagioli** a fait son DEA d'histoire à l'université de Dijon sous la direction de Serge Walikoff sur le **syndicalisme postier entre 1936 et 1974**.

- **Antoine Weexsteen** travaille lui pour le comité d'histoire de La Poste et fait une **reconstitution des carrières d'une centaine d'administrateurs de la Poste depuis 1945**, en vue d'une enquête orale.

- D'autre part, viennent régulièrement travailler Jacques Laffait, Jacques Mézescazes, Bernard Bouche, Serge Lotier, ou Maurice Desseigne sur des sujets ponctuels pour *le Relais*.

CASSANDRE JOUOT, ARCHIVISTE

## Au cœur de notre engagement CGT Le service public PTT de 1909 à 2000

C'est le thème retenu par notre Institut CGT PTT dans le cadre d'une exposition nationale, réalisée par l'Institut d'Histoire Sociale de la confédération CGT, qui sera présentée à Montreuil, le 1er mai 2001, avant un tour de France qui devrait se prolonger en 2002.

Cette exposition (dont le titre général est "IMAGES ET MOUVEMENTS DU SIECLE", rassemblera environ 250 panneaux, avec des contenus divers selon les organisations CGT et professions.

Les PTT présenteront 6 panneaux retraçant 6 périodes: 1909-1953, 1967-1976, 1978-1984, 1985-1989, 1990-1995 et 1996-2000. Nous y retrouverons avant tout les affiches CGT PTT destinées au public et usagers, nos publications, quelques tracts et photos.

Les panneaux du format 120 x 80, d'un poids unitaire de 700 grs seront plastifiés. Ils seront présentés lors du 31<sup>e</sup> congrès fédéral en octobre 2001, ils pourront ensuite circuler dans les départements, accompagnés des 16 panneaux de base de l'exposition confédérale.

B. BOUCHE

## Courrier des lecteurs :

### une lettre de Robert Gilles, syndicat CGT-PTT du Loir et Cher

Blois, le 7 novembre 2000

Cher Serge,

Au terme de la campagne électorale, où j'ai eu l'occasion de parcourir les services de quelques départements, je tiens à te remercier, toi et ton équipe, pour la qualité des articles de la revue de l'Institut, « Le Relais ».

J'ai particulièrement utilisé 3 articles : « La loi du 3 avril 1950 », « la prime de résultat d'exploitation », « Elections des délégués du personnel : un droit qui a près d'un siècle ». Je commence à avoir pas mal d'ancienneté dans la maison, mais ces rappels historiques m'ont beaucoup appris.

Je sais le choix de la Fédération de travailler sur l'histoire pour servir les luttes présentes et à venir, mais je n'en avais pas autant mesuré les apports, qu'avec ce numéro d'IHS.

Et j'avais, déjà, appris dans le numéro précédent, d'où provenait la revendication du Service actif dans les Bureaux gares, avec le témoignage de Gabriel Polvéche. Je crois que nous avons beaucoup à gagner avec cette démarche historique. Et à la réflexion sur les articles que j'ai cités, il serait sans doute utile, mais vous y avez sûrement déjà pensé, de faire quelques rappels sur :

- l'Heure d'Information Syndicale : une infime partie des salariés de La Poste et de France Télécom l'utilise. Quel gâchis au moment où on constate les difficultés de débattre entre nous, salariés des PTT ! Et à un moment où on parle de conquête ou de reconquête de droits nouveaux.

- Les congés : La Poste a sorti un BRH le 19 avril 2000 qui instaure le compte individuel de gestion (je ne développe pas, je connais votre curiosité sur les questions d'actualité...). Un rappel des luttes, des étapes marquantes de ces luttes nous aiderait, je pense, dans nos services.

Ces quelques réflexions m'étaient venues dans les rencontres avec le personnel de plusieurs services. Je n'aurais pas encore pris le temps de les mettre sur la feuille... C'est chose faite maintenant.

Loin de moi, l'idée de vous donner du boulot, mais comme de toute façon, vous aimez cela...

Je vous souhaite de continuer de lire et d'écrire des pages de qualité.

Avec mes amitiés à toute l'équipe et à toi, Serge.

ROBERT GILLES